À LA PRATIQUE DE L'ÉVALUATION

VINELAND-II : échelle de comportement pour évaluer l'adaptation et l'autonomie – Formation en e-learning

Programme prévisionnel

INTRODUCTION

Chapitre 1 : PREAMBULE

- Rappels généraux sur les principes et modalités de l'évaluation
- Pourquoi évaluer ?
- Modalités de l'évaluation
- Forme de l'évaluation
- Limites de l'évaluation
- Domaines de l'évaluation

Chapitre 2 : PRESENTATION DE LA VINELAND-II

- Présentation générale
- Définition du concept de comportement adaptatif
- Qui peut utiliser l'outil ?
- A qui est destiné l'outil ?
- Présentation du matériel
- Présentation des domaines et sous-domaines évalués
- Communication
- Vie quotidienne
- Socialisation
- Motricité
- Comportements problématiques
- Domaines de compétences
- Points de vigilance

Chapitre 3 : MODALITES DE PASSATION ET DE COTATION

- Principes généraux de cotations
- Exemples de cotations
- Modalités de passation
- Règle de départ
- Plancher
- Plafond
- Calcul de la note brute par sous-domaine

Chapitre 4 : RAPPELS SUR L'ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF

- Intérêt de l'entretien semi-directif
- Exemples de questions ouvertes
- Jeu de rôle : erreurs à éviter lors d'une conduite d'entretien
- Jeu de rôle : posture à favoriser lors d'une conduite d'entretien

Chapitre 5 : TRANSFORMATION DES NOTES BRUTES ET INTERPRETATIONS

- Spécificités statistiques de la Vineland
- Notes brutes
- Notes d'échelle V.
- Notes standard
- Intervalle de confiance
- Rang percentile
- Niveau d'adaptation et âge équivalent
- Stanine
- Rappel sur les calculs de la médiane
- Identification des points forts/faibles
- Note composite de comportement adaptatif
- Comportements-problématiques
- Comparaison par paires
- Points de vigilance

Objectifs

- Mobiliser les principes théoriques qui sous-tendent la création de l'échelle
- Identifier les enfants ou adultes potentiellement concernés par ce type d'évaluation
- Réaliser une évaluation Vineland II
- Coter et interpréter les résultats
- Élaborer des objectifs en lien avec le projet personnalisé
- Rédiger un compte rendu et le transmettre

Publics

Autre professionnel Educateur(trice) spécialisé(e) Ergothérapeute infirmier Médecin Neuropsychologue Orthophoniste personnel de l'éducation Psychologue Psychomotricien(ne)

Pré-requis

Pré-requis
Aucun

Dates & lieux

La formation se déroule en E-learning

Durée

1 jours / 7 heures

Tarifs

Établissement : 295 €
Individuel : 255 €
Etudiant: 160 €

Déclaration d'activité enregistrée
Sous le n° : 11 75 53494 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Inscriptions / Renseignements
07 65 61 62 50 ou mdeladure@octopus-formations.fr

VINELAND-II : échelle de comportement pour évaluer l'adaptation et l'autonomie – Formation en e-learning

Chapitre 6 : REDATION DU COMPTE-RENDU

- Rédaction du compte-rendu

Chapitre 7 : VINELAND ET PROJET PERSONNEL INDIVIDUALISE

- Pourquoi aborder la question du PPI dans une formation sur la Vineland-II ?
- Qu'est-ce que le Projet Personnalisé ?
- Détermination d'objectif - Exemple
- Le projet personnalisé : méthodologie

Chapitre 8 : ATELIER DE COTATION

- Préambule : éléments anamnestiques et biographiques, contexte de l'évaluation
- Vidéo de passation de l'entretien Vineland-II
- Visionnage de l'entretien et cotation en direct par le stagiaire à l'aide de son cahier de passation
- Proposition de correction : second visionnage avec indication des cotations retenues et l'argumentaire

Chapitre 9 : INTERETS ET LIMITES

- Intérêts et limites de la VINELAND-II

Chapitre 10 : FOIRE AUX QUESTIONS

- Introduction
- Est-ce qu'on doit donner l'âge développemental aux parents ?
- Si la personne évaluée a deux lieux de vie, par exemple IME et famille, ou ESAT et FH, qui doit être le répondant ?
- Comment fait-on si les réponses des parents ne sont pas les mêmes que les réponses des éducateurs ?
- Pour la version questionnaire pour les parents, la règle des planchers et plafonds doit-elle être respectée ?
- J'aimerais faire passer une Vineland-II à mon enfant, par curiosité : est-ce une bonne idée ?
- Les items concernant la motricité ne sont pas étalonnés pour les personnes entre 7 et 50 ans, puis-je tout de même remplir ce domaine ?
- Est-ce possible de tester le patient pour vérifier la bonne acquisition d'un comportement après coup ?
- Une Vineland permet-elle de diagnostiquer à elle seule un retard mental ?
- Est-ce possible d'administrer à plusieurs reprises la Vineland, et d'observer une régression ?
- La méthode semi-directive est certes moins épuisante, mais ne laisse-t-elle pas trop la place à l'interprétation ?

CONCLUSION

Intervenants (prévisionnel)

TANET Antoine
Directeur Pédagogique, Neuropsychologue du Développement, Exercice libéral (Tours, 37), Ancien attaché au Centre Référent des Maladies Rares à Expression Psychiatrique, Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, GH Pitié-Salpêtrière, APHP.

DUPERON Katia
Chargée de projets e-learning, Psychologue Praticienne en thérapies comportementales et cognitives Maître de conférences associée - Université de Toulouse II

SANSORGNE Thibaut
Psychologue spécialisé en neuropsychologie, pratique libérale.

Déclaration d'activité enregistrée
Sous le n° : 11 75 53494 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Inscriptions / Renseignements
07 65 61 62 50 ou mdeladure@octopus-formations.fr